

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, le 10 mai 2021, à compter de 19:30 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : Simon Mercier : conseiller # 1
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance en visioconférence**
Ouverture de la séance en visioconférence et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 avril 2021- reporté
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Association du Lac Vallée – Autorisation de paiement de facture à Constructexc 2008 Inc. pour pavage – 1 800\$ + taxes - Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été
 - 4.3 Représentant au sein de la Corporation du Centre régional d'archives de Lanaudière inc
 - 4.4 Adoption de la programmation de la TECQ 2019-2023
 - 4.5 Infirmière en milieu rural - Dépôt du bilan annuel et du suivi périodique (1er avril 2020 au 31 mars 2021)
 - 4.6 Fermeture de l'hôtel de ville du 19 au 30 juillet 2021 inclusivement – Vacances estivales
 - 4.7 Séance régulière du 14 juin 2021 – Modification de l'heure de la séance si nécessaire de la tenir à huis clos
 - 4.8 Rapport financier 2020 - Régie intermunicipale du Parc Régional des chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles
 - 4.9 FQM - Charte municipale de la protection de l'enfant
 - 4.10 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 4.11 Agence des forêts privées de Lanaudière – Renouvellement adhésion 2021
 - 4.12 Remboursement à Lac Deschamps inc – 3 533.06\$ trop perçu de taxes municipales
 - 4.13 Fosses septiques Lac Vallée – Les Excavations Michel Chartier inc - Autorisation paiement de facture du décompte progressif 01
 - 4.14 Assurance collective – Délégation de pouvoir à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci pour demander des soumissions

4.15 Assurance collective – Mandat de gestion du programme du regroupement régional d'assurance collective à ASQ Consultants

5- **Travaux publics**

5.1 Démission de M. Frédéric Fradet

5.2 Octroi du contrat 2021 – Marquage de rues + stationnements + dos d'ânes

5.3 Dépôt du rapport de dépôt à neige au garage municipal

6- **Sécurité publique**

6.1 Entente relative aux services d'un pompier préventionniste avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

7- **Urbanisme et environnement**

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et du rapport de la situation du barrage Miro - avril 2021

7.2 Octroi du mandat à la firme Bourassa Brodeur Bellemare pour le recrutement d'un urbaniste

7.3 Permis de lotissement Lac Placide – Frais de parcs et terrains de jeux

7.4 Fosses septiques Lac Vallée – Modification des travaux prévus pour l'installation du 181, 2e avenue Lac-Vallée Est

7.5 Permis de lotissement rang des Chutes-Saint-Laurent – Frais de parcs et terrains de jeux

7.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #645-2021 modifiant le règlement de construction #528-2012 afin d'autoriser des fondations sur pilotis et pieux pour un bâtiment principal

8- **Culture et loisirs**

8.1 Gagné Sports - Autorisation de paiement de facture au montant de 9 210.00\$ plus taxes pour l'achat d'une structure de basketball pliante et pour le déplacement de la structure existante

8.2 Adhésion 2021 à Loisir et Sport Lanaudière – 75\$

8.3 Adhésion à Tourisme Lanaudière

8.4 Élaboration d'une politique culturelle

9- **Période de questions**

10- **Levée de la séance en visioconférence**

94-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 12 avril 2021**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021 est reporté.

4- **Administration**

4.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

95-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois d'avril;

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	30 141.27 \$
Prélèvements automatiques	47 194.59 \$
Salaires	41 960.99 \$
Chèques à émettre	111 496.79 \$
TOTAL	230 793.64 \$

ADOPTÉE

4.2 **Association du Lac Vallée – Autorisation de paiement de facture à Constructexc 2008 Inc. pour pavage – 1 800\$ + taxes - Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été**

96-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture à Constructexc 2008 inc pour le pavage au montant de 1800\$ plus taxes. L'argent sera pris à même le fonds d'entretien des chemins d'été.

ADOPTÉE

4.3 **Représentant au sein de la Corporation du Centre régional d'archives de Lanaudière inc**

97-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Serge Perrault, Maire, au sein de la Corporation du Centre Régional d'archives de Lanaudière Inc.

ADOPTÉE

4.4 **Adoption de la programmation de la TECQ 2019-2023**

98-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version #1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

ADOPTÉE

4.5 Infirmière en milieu rural - Dépôt du bilan annuel et du suivi périodique (1er avril 2020 au 31 mars 2021)

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose le bilan annuel et le suivi périodique du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

4.6 Fermeture de l'hôtel de ville du 19 au 30 juillet 2021 inclusivement – Vacances estivales

99-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer l'hôtel de ville pendant la période estivale du 19 au 30 juillet.

ADOPTÉE

4.7 Séance régulière du 14 juin 2021 – Modification de l'heure de la séance si nécessaire de la tenir à huis clos

100-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de que la prochaine séance du 14 juin 2021, sera tenue à 19h30 si cela est nécessaire en fonction du décret de la Covid-19.

ADOPTÉE

4.8 Rapport financier 2020 - Régie intermunicipale du Parc Régional des chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles

101-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2020 de la Régie intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles vérifié par M. Pierre Brabant CPA Inc.

ADOPTÉE

4.9 FQM - Charte municipale de la protection de l'enfant

102-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la Charte municipale pour la protection de l'enfant afin de lancer un message fort indiquant que les municipalités adhèrent aux valeurs de la bienveillance.

ADOPTÉE

4.10 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

103-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer le 17 mai, journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

ADOPTÉE

4.11 Agence des forêts privées de Lanaudière - Renouvellement adhésion 2021

104-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Rodrigue Michaud à titre de représentant de l'Agence des forêts privées de Lanaudière au montant de 100\$ pour la saison 2021-2022.

ADOPTÉE

4.12 Remboursement à Lac Deschamps inc - 3 533.06\$ trop perçu de taxes municipales

105-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser à Lac Deschamps Inc. la somme de 3 533.06\$ à titre de taxes municipales payées en trop.

ADOPTÉE

4.13 Fosses septiques Lac Vallée – Les Excavations Michel Chartier inc - Autorisation paiement de facture du décompte progressif 01

106-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer le décompte progressif #1 au montant de 310 862.80\$ pour la fourniture et l'installation de système de traitement des eaux usées de 17 systèmes de traitement des eaux usées résidentielles- secteur Lac Vallée, dossier 2020-97 en daté du 4 mai.

ADOPTÉE

4.14 Assurance collective – Délégation de pouvoir à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci pour demander des soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Béatrix offre à son personnel une assurance collective en association avec le *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière*, un regroupement d'autres municipalités locales de la région de Lanaudière;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débuter le 1er juin 2021;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ Consultants, cabinet en avantages sociaux et M. Jean-Philippe Lamotte, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 569 et 576 du Code municipal du Québec;

107-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Sainte-Béatrix délègue à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

QU'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Jean-Philippe Lamotte du cabinet ASQ Consultants.

ADOPTÉE

4.15 Assurance collective – Mandat de gestion du programme du regroupement régional d'assurance collective à ASQ Consultants

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultants effectue la gestion du *Fonds régional d'assurance collective des municipalités de Lanaudière* depuis 2005 et qu'il a participé à la rédaction des cahiers des charges des précédents appels d'offres, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Béatrix adhère à ce regroupement d'assurance collective ;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultants a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ Consultants est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

108-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE le conseil de la Municipalité de Ste-Béatrix confie à ASQ Consultants le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

QU'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Jean-Philippe Lamotte du cabinet ASQ Consultants.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Démission de M. Frédéric Fradet

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim informe le conseil de la démission de M. Frédéric Fradet.

5.2 Octroi du contrat 2021 – Marquage de rues + stationnements + dos d'ânes

Considérant les trois demandes de soumissions :

Lignes M.D inc	210\$ / km
LignCo	400\$ / km
Lignes Fit	350\$ / km + 1500\$ mobilisation

109-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services des Lignes M.D. au montant de 210\$/km pour environ 35 kms à faire.

ADOPTÉE

	5.3	<u>Dépôt du rapport de dépôt à neige au garage municipal</u>
Dépôt		Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose le rapport permettant d'avoir un dépôt à neige par la firme
	6-	<u>Sécurité publique et civile</u>
	6.1	<u>Entente relative aux services d'un pompier préventionniste avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois</u>
110-05-21		SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et APPUYÉE par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Gérard Cossette (directeur général/secrétaire-trésorier par intérim et M. Serge Perrault (maire) pour signer l'entente avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois concernant l'embauche d'un pompier préventionniste. ADOPTÉE
	7-	<u>Urbanisme et mise en valeur du territoire</u>
	7.1	<u>Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et du rapport de la situation du barrage Miro - avril 2021</u>
Dépôt		Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées et du barrage Miro, du mois d'avril 2021.
	7.2	<u>Octroi du mandat à la firme Bourassa Brodeur Bellemare pour le recrutement d'un urbaniste</u>
111-05-21		SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et APPUYÉE par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la Firme Bourassa Brodeur Bellemare pour le recrutement d'un urbaniste. Il y aura facturation d'honoraires si le candidat demeure à l'emploi. ADOPTÉE
	7.3	<u>Permis de lotissement Lac Placide – Frais de parcs et terrains de jeux</u>
112-05-21		SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et APPUYÉE par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre le terrain de 33 839.5 m ² au lieu du montant en argent de 9025\$. ADOPTÉE
	7.4	<u>Fosses septiques Lac Vallée – Modification des travaux prévus pour l'installation du 181, 2^e avenue Lac-Vallée Est</u>
113-05-21		SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et APPUYÉE par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la modification du 181 2 ^e avenue du Lac-Vallée Est par la firme Excavations Michel Chartier Inc. pour le changement de système de traitement des eaux usées au montant de 37 492.90\$ ADOPTÉE

7.5 Permis de lotissement rang des Chutes-Saint-Laurent - Frais de parcs et terrains de jeux

114-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre l'argent au montant de 194\$.

ADOPTÉE

7.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #645-2021 modifiant le règlement de construction #528-2012 afin d'autoriser des fondations sur pilotis et pieux pour un bâtiment principal

Dépôt

Le conseiller M. Michel Rainville donne avis de motion et dépose le règlement #645-2021 modifiant le règlement de construction #528-2012 afin d'autoriser des fondations sur pilotis et pieux pour un bâtiment principal.

8- Culture et loisirs

8.1 Gagné Sports - Autorisation de paiement de facture au montant de 9 210.00\$ plus taxes pour l'achat d'une structure de basketball pliante et pour le déplacement de la structure existante

115-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture de Gagné sports au montant de 9210\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

8.2 Adhésion 2021 à Loisir et Sport Lanaudière – 75\$

116-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer Loisir et Sport Lanaudière du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 pour un montant de 75\$.

ADOPTÉE

8.3 Adhésion à Tourisme Lanaudière

117-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à Tourisme Lanaudière au montant de 195\$. (Prix pour les municipalités).

ADOPTÉE

8.4 Élaboration d'une politique culturelle

118-05-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'élaborer une politique culturelle.

ADOPTÉE

9- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance en visioconférence

L'ordre du jour étant épuisé.

119-05-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée en visioconférence à 20h21.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim